

UNE DETERMINATION AFFIRMEE QUI S'OPPOSE AUX LOGIQUES DE LA LOI LRU

Contre les logiques de la loi LRU, pour le service public universitaire, les listes présentées ou soutenues par le SNESUP, le SNCS, et souvent nombre d'organisations syndicales et collectifs obtiennent de remarquables résultats. L'addition de ces scrutins locaux, donc des voix des chercheurs, des enseignants-chercheurs et enseignants (pour les collèges A et B), des BIATOSS et étudiants, comptera pour chaque établissement, et pèse déjà dans le paysage universitaire. Le gouvernement doit tenir compte de l'expression des collèges.

Dans les élections actuellement en cours aux conseils d'universités CA+CS+CEVU+CTP, les listes contestant la loi LRU, et avançant des logiques scientifiques, pédagogiques et démocratiques, obtiennent des résultats souvent remarquables. Elles remportent des succès en sièges (collèges A et B à Paris 13, à Rennes 2, à l'université du Maine, collèges B à Dijon, Paris 6, Paris 12, Paris 4, Saint-Etienne, Paris 10, Bordeaux 3, ...). Soutenues par le SNESUP-FSU, SNCS-FSU et d'autres syndicats, elles s'engagent sur un projet de développement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dernière minute :

Jean-Robert PITTE, partisan acharné de la loi LRU, battu à la présidence de l'université Paris 4 par Georges MOLINIE, avec le soutien SNESUP et à Paris 13, élection de Jean-Loup SALZMANN, avec le soutien des listes SNESUP élargies suite à leur succès au CA.

Date élections	UNIVERSITES	CA Collège A			CA Collège B		
		Participation électorale	% Voix*	Nbre sièges*	Participation électorale	% Voix*	Nbre sièges*
10/12/2008	PARIS 5	51,30%			34,90%		
11/12/2007	EVRY - VAL D'ESSONNE	70,27%			45,86%		
18/12/2007	CLERMONT-FERRAND 1				43%	28,60%	2/7
20/12/2007	MARNE -LA-VALLEE	72,07%	28,80%	1/5	50,66%	46,10%	1/5
20/01/2008	PARIS 4	80%	49,08%	1/7	49,26%	68,50%	6/7
22/01/2008	BORDEAUX 2	96,13%			82,63%		
29/01/2008	AIX-MARSEILLE 2	77%	23,00%	1/6	60%	38,20%	1/6
06/02/2008	CORTE	83%			63%		
07/02/2008	AIX-MARSEILLE 3	84,50%	30,00%	1/7	68,20%	35,60%	1/7
07/02/2008	BOURGOGNE	76,47%	25,30%	1/6	53,63	36,80%	4/6
07/02/2008	MAINE: LE MANS	74,54	100,00%	7/7	51,18	68,96%	6/7
11/02/2008	JEAN MONNET: SAINT-ETIENNE	58%			56,30%	66,39%	6/7
12/02/2008	LYON 1	61,52%	20,10%	1/7	41,48%	47,90%	1/7
12/02/2008	PARIS 6	39,50%	48,10%	1/7	30,50%	40,93%	5/7
12/02/2008	ANGERS	43,70%			37,24%		
14/02/2008	PARIS 12	66,57%	23,58%	1/7	40,53%	53,10%	6/7
15/02/2008	PARIS 13	89,58%	48,10%	5/7	68,36%	40,60%	5/7
19/02/2008	RENNES 2	75,40%	48,86%	5/6	52,26%	43,24%	4/6
19/02/2008	VERSAILLES ST-QUENTIN	89,64%	27,61%	1/7	75,48%	35,17%	1/7
20/02/2008	BORDEAUX 3	87,58%	46,62%	1/7	73,75%	61,52%	6/7
20/02/2008	PARIS 10	77,74%			50%	52%	6/7
21/02/2008	BORDEAUX 1	75,49%	25,57%	1/7	50,04%	47,41%	1/7
11/03/2008	TOULON	91,89%			84,80%	41,55%	1/7
11/03/2008	PARIS 7		26,28%	1/7		46,30%	1/7
11/03/2008	BRETAGNE SUD	82,75%			73,60%		

*Listes s'opposant à la logique de la loi LRU, largement soutenues par les sections syndicales du SNESUP

Elections 2008 au Comité national de la recherche scientifique – début du scrutin : 17 mars, clôture : 14 avril
Voter et faire voter pour les candidats SNESUP-SNCS

syndicat national de l'enseignement supérieur – 78, rue du faubourg saint-denis – 75010 – Paris
Tél. : 0144799610 – Fax : 0142462656 – Courriel : accueil@snesup.fr – Site web : www.snesup.fr